



# Ligue de tir d'Auvergne



## Catalogue des formations 2023/2024



## Table des matières

CATALOGUE DES FORMATIONS 2023/2024.....	1
INTRODUCTION .....	1
L'ÉQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (ETR).....	2
LES FORMATIONS FEDERALES INITIALES .....	4
LES FORMATIONS CONTINUES .....	10
TABLEAU DE SYNTHESE FORMATIONS .....	14

# CATALOGUE DES FORMATIONS 2023/2024

## INTRODUCTION

La Fédération Française de tir a passé pour la première fois la barre des 250000 licenciés. Tous les sports ont vu leur effectif augmenter.

Notre ligue a suivi cette même dynamique avec 5550 adhérents, soit une augmentation de 5.3%.

Le nombre d'encadrants qui ont validé une formation cette saison a augmenté de 79%.

Cela démontre une reprise réelle mais également que le département formation avec les membres de l'ETR répond à cette dynamique.

Outre la nécessité de sécurité sur nos pas de tir, l'objectif demeure l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les clubs afin que le niveau général de nos tireurs augmente.

Pour cela, il faut continuer de bien former nos encadrants afin qu'ils puissent intégrer des formations fédérales nationales comme le brevet fédéral d'entraîneur 1<sup>er</sup> degré ou le CQP.

Le développement du dispositif cibles couleurs reste un élément essentiel à la formation du tireur (jeune ou adulte) car il propose aux encadrants un cadre structuré et cohérent.

Le monitorat TAR prendra son envol en 2024 et répondra à une démarche qualité demandée par grand nombre de pratiquants de la discipline.

C'est pourquoi le département formation vous propose cette année ce catalogue avec neuf formations initiales, six formations continues et un suivi pour le passage des cibles couleurs® jeunes et adultes.

Vive le tir !

Patrice LEDUC

**Responsable Formation Ligue d'Auvergne**

## L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (ETR)

Ce collectif est coordonné par Patrice LEDUC (RFL) composé à ce jour de 11 membres.

Ces formateurs sont tous diplômés et possèdent chacun des compétences particulières. L'équipe peut être renforcée par des intervenants extérieurs en fonction des besoins.

Ses missions sont de proposer et d'encadrer les différentes formations proposées, de conseiller ainsi que d'agir sur les actions de promotions de la ligue de tir d'Auvergne.

Pour cette nouvelle saison, l'équipe reste en place, mais les intervenants plateaux vont s'étoffer puisqu'une formation d'animateur sera ouverte début septembre.

Voici sa composition :

- Patrice LEDUC, RFL
- Jean SEITA, REL
- Liona BOISSERIE
- Emmanuel CASTRO
- Didier COLSON
- Yannick DEMENEIX
- Marie-Claire GALLET
- Patrick GOMICHOIN
- Sébastien GENEST
- Sébastien LE GUILLOU
- Jérôme RODDE

Pour en savoir plus :

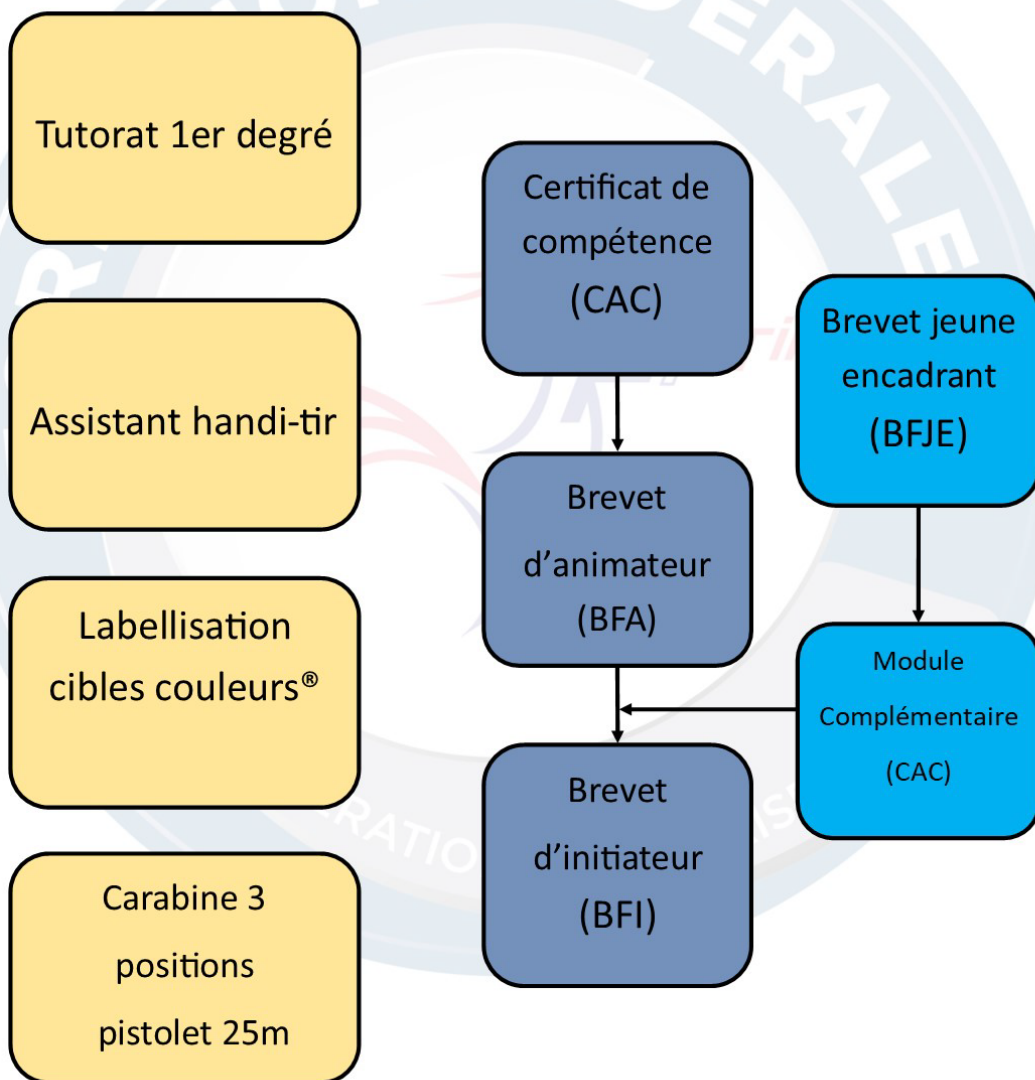
[Ligue de Tir d'Auvergne - L'E.T.R. - sa composition \(ligue-tir-auvergne.fr\)](http://ligue-tir-auvergne.fr)



## Logigramme des formations 2023/2024

Formations continues

Formations initiales



Accompagnement individualisé Cibles Couleurs®

## LES FORMATIONS FEDERALES INITIALES

Une des missions de la ligue est de dispenser les formations fédérales que la Fédération Française de Tir lui a déléguée et qui sont :

- Le certificat de compétences à accueillir et à conseiller (CAC) cibles et plateaux
- Le brevet fédéral jeune encadrant (BFJE)
- Le brevet fédéral d'animateur (BFA)
- Le brevet fédéral d'initiateur (BFI)

La théorie descendante de ces formations initiales se fera par formation ouverte à distance (FOAD) et par visioconférence.

### Le certificat de compétences à accueillir et à conseiller (CAC) cibles

C'est le premier niveau d'encadrement.

L'objectif est de former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et d'informer un public débutant pour la pratique du Tir sportif et de gérer la sécurité sur les stands de tir.

C'est le prérequis minimum pour l'entrée en BFA.

**Attention : ce certificat a une durée de validité de 4 ans.**

Ce certificat possède un volume de formation de 7 heures.

#### Les conditions d'accès :

- Être licencié depuis 1 an minimum,
- Licence en cours de validité,
- Avoir au moins 16 ans et présenter pour les mineurs une autorisation parentale.

#### Les dates et lieux des formations :

- CAC 43 : Voir avec le CD 43
- CAC 63 : 20/04/2024 à Issoire, date limite d'inscription le 28/03/2024
- CAC 15 : 14/04/2024 à Aurillac, date limite inscription le 24/03/2024
- CAC 03 : 28/04/2024 à Treignat, date limite inscription le 09/04/2024

#### Pour en savoir plus :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Reglement CAC 2020 V1.pdf \(ligue-tir-auvergne.fr\)](#)

## Le certificat de compétences à accueillir et à conseiller (CAC) Plateaux

C'est le premier niveau d'encadrement.

L'objectif est de former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et d'informer un public débutant pour la pratique du Tir sportif et de gérer la sécurité sur les stands de tir.

C'est le prérequis minimum pour l'entrée en BFA.

**Attention : ce certificat a une durée de validité de 4 ans.**

Ce certificat possède un volume de formation de 7 heures.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié depuis 1 an minimum,
- Licence en cours de validité,
- Avoir au moins 16 ans et présenter pour les mineurs une autorisation parentale.

### Les dates et lieux des formations :

- Le 30/03/2024 au BTM Quinssaines.
- Date limite d'inscription : 01/03/2024

### Pour plus d'informations :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Reglement CAC 2020 V1.pdf \(ligue-tir-auvergne.fr\)](#)



## Le brevet fédéral du jeune encadrant (BFJE)

Le titulaire du BFJE réalise, sous la conduite de son tuteur, des actions d'encadrement d'un public de type école de tir, dans le cadre de la pratique de l'activité Tir sportif.

### Objectifs de la formation :

- Rajeunir les effectifs de nos bénévoles,
- Faire découvrir aux plus jeunes les différentes facettes de l'investissement bénévole,
- Permettre l'établissement de passerelles, avec des allègements de formation et des accélérations de parcours, en vue de l'intégration des formations aux brevets fédéraux animateur, initiateur et entraîneur 1er degré (BFA, BFI et BFE1).

### Durée de la formation :

Cette formation a une durée totale de 50 heures dont 15 heures en formation initiale (9 heures en présentiel et 6 heures en distanciel) et 35 heures en alternance dans son club.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir depuis deux ans minimum (troisième saison sportive),
- Présenter la licence de la saison sportive en cours de validité,
- Avoir au moins 14 ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale,
- Être titulaire de la cible verte du dispositif « Cibles Couleurs » (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire posséder un niveau orange, la cible verte devant impérativement être passée avant la fin de la formation),
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription,
- Avoir un tuteur (entraîneur de club diplômé actif, c'est-à-dire ayant suivi une action de formation continue durant l'olympiade en cours).

### Les dates et les lieux de formations :

Très peu de demande étant formulées, la formation se fera à la carte en fonction des besoins de chaque stagiaire.

- Visioconférence de mise en place le 23/10/2023

Date limite d'inscription : 09/10/23

### Pour en savoir plus :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Ligue de Tir d'Auvergne - BFJE - Brevet Fédéral Jeune Encadrant \(ligue-tir-auvergne.fr\)](http://ligue-tir-auvergne.fr)



## Le brevet fédéral d'animateur (BFA) cibles

Le BFA est responsable de l'activité bénévole d'accueil et de découverte de la pratique du Tir sportif. Cette activité s'exerce dans le cadre de l'association ou accessoirement dans des lieux publics lors d'actions promotionnelles.

### L'objectif de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et de faire découvrir, en toute sécurité, à un public débutant, la pratique du tir sportif, dans l'objectif de les recruter et de les fidéliser au sein de la FFTir.

### Durée de la formation :

Cette formation a une durée totale de 64 heures dont 3 heures de positionnement, 21 heures de formation initiale et 40 heures en alternance dans son club.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive),
- Être titulaire du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC),
- Présenter la licence de la saison sportive en cours de validité,
- Avoir au moins 16 ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur,
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

### Les dates et les lieux de formations :

- Positionnement : 21/10/23 à Issoire
- Visio 1 : 13/11/2023
- Présentiel 1 : 09/12/2023 à Issoire
- Visio 2 : 15/01/2024
- Visio 3 : 08/04/2024
- Présentiel 2 : 25/05/2024 à Issoire
- Partie théorique : FOAD

Date limite d'inscription : 09/10/2023

### Pour en savoir plus :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Ligue de Tir d'Auvergne - BFA - Brevet Fédéral Animateur \(ligue-tir-auvergne.fr\)](http://ligue-tir-auvergne.fr)

## **Le brevet fédéral d'animateur (BFA) Plateaux**

Le BFA est responsable de l'activité bénévole d'accueil et de découverte de la pratique du Tir sportif. Cette activité s'exerce dans le cadre de l'association ou accessoirement dans des lieux publics lors d'actions promotionnelles.

### L'objectif de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'accueillir et de faire découvrir, en toute sécurité, à un public débutant, la pratique du tir sportif, dans l'objectif de les recruter et de les fidéliser au sein de la FFTir.

### Durée de la formation :

Cette formation a une durée totale de 64 heures dont 3 heures de positionnement, 21 heures de formation initiale et 40 heures en alternance dans son club.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive),
- Être titulaire du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC),
- Présenter la licence de la saison sportive en cours de validité,
- Avoir au moins 16 ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur,
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

### Les dates et les lieux de formations :

- Présentiel 1 : 09 et 10/09/23 à Quinssaines
- Présentiel 2 : novembre 2023 (jour à déterminer) à Quinssaines
- Théorie et évaluations : FOAD

Date limite d'inscription : 01/09/2023

### Pour en savoir plus :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Ligue de Tir d'Auvergne - BFA - Brevet Fédéral Animateur \(ligue-tir-auvergne.fr\)](http://ligue-tir-auvergne.fr)

## **Le Monitorat TAR**

La mise en place du monitorat TAR sera effective courant 2024 pour le grand public.

La FFTir est en train de finaliser le process de formation. L'ETR sera très réactive sur ce thème et mettra en place les formations dès que possible.

Pour en savoir plus : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Le brevet fédéral d'initiateur (BFI)

Le BFI est responsable de l'activité bénévole d'initiation et de formation des tireurs. Cette activité s'exerce dans le cadre de l'association ou accessoirement dans des lieux publics lors d'actions promotionnelles.

### L'objectif de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'enseigner les bases techniques à un public désireux de s'initier, en toute sécurité, pour pratiquer les principales disciplines gérées par la FFTir.

### Durée de la formation :

La durée totale de la formation est de 80 heures dont 6 heures de positionnement, 34 heures de formation initiale et 40 heures d'alternance en club.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir,
- Présenter la licence sportive en cours de validité,
- Avoir au moins 18 ans au début de la formation. Entrée en formation possible à partir de 17 ans pour les détenteurs de la cible verte ou 16 ans pour les détenteurs de la cible bleue,
- Présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- Être détenteur du diplôme du Brevet fédéral animateur depuis une saison sportive complète,
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'initiateur,
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

### Les dates et les lieux de formations :

- Positionnement : 21/10/23 à Issoire
- Visio 1 : 20/11/23
- Présentiel 1 : 10/12/2023 à Issoire
- Visio BFI 2 : 22/01/2024
- Présentiel 2 : 09/03/2024 à Issoire
- Visio 3 : 08/04/2024
- Présentiel 3 : 25/05/2024 à Issoire
- Partie théorique : FOAD

Date limite d'inscription : 09/10/2023

### Pour en savoir plus :

- Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)
- [Ligue de Tir d'Auvergne - BFJE - Brevet Fédéral Jeune Encadrant \(ligue-tir-auvergne.fr\)](https://www.ligue-tir-auvergne.fr/)

## LES FORMATIONS CONTINUES

Afin de compléter vos compétences et proroger vos diplômes pour 4 ans supplémentaires, nous avons prévu pour la saison 2023/24 des formations continues, appelées également « recyclages ».

**Rappel : le CAC ne rentre pas dans ce dispositif et n'est valable que 4 ans. Au-delà il faut, soit le repasser, soit continuer vers BFA.**

### Tutorat 1<sup>er</sup> degré

#### Objectif de la formation :

Afin d'accompagner au mieux les stagiaires des formations fédérales, la ligue met en place la formation de tuteur 1<sup>er</sup> degré. Ce module de formation est obligatoire pour toute personne désirant tutorer un stagiaire.

#### Les conditions d'accès :

- Etre animateur depuis au minimum 1 an

#### Durée :

- 5h en distanciel

#### Date et lieu de la formation :

- Visio : 04/11/2023  
Théorie et évaluation : FOAD

Date limite d'inscription : 23/10/2023

Pour en savoir plus : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Labellisation cibles couleurs®

### Objectif de la formation :

Afin d'améliorer la formation du tireur avec le dispositif ces cibles couleurs, il est nécessaire que l'encadrant soit formé à cette progression. De plus, cette mention n'étant valable que quatre ans, il faut se recycler afin de pouvoir valider les grades.

### Les conditions d'accès :

- Formateurs à partir d'animateur

### Date et lieu de la formation :

- 08/01/24 en visioconférence
- Théorie et évaluation : FOAD

Date limite inscription : 23/12/2023

Durée de la formation : 4h

Pour en savoir plus : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Formation d'assistant handi-tir

La ligue régionale de tir d'Auvergne lance le développement de la pratique du handi-tir et du para-tir.

### Objectif de la formation :

L'objectif de cette formation est de développer la capacité d'accueil des clubs désireux de développer le handi-tir.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir,
- Présenter la licence sportive en cours de validité,
- A partir du diplôme du Brevet fédéral d'animateur.

Durée : 7 heures

### Date et lieu de la formation :

- 25/05/2024 à Issoire (4h)
- Théorie et évaluation : FOAD (3h)

Date limite d'inscription : 01/05/24

Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Enseigner la carabine 3 positions

### Objectif de la formation :

Afin de renforcer la compétence des encadrants auvergnats en matière de carabine 3 positions, l'ETR propose cette formation.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir,
- Présenter la licence sportive en cours de validité,
- Être détenteur à minima du diplôme du Brevet fédéral d'animateur

Date et lieu de la formation : 23/03/2024 à Issoire

Date limite d'inscription : 01/03/2024

Durée : 7 heures

Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Enseigner le pistolet vitesse 25 mètres

### Objectif de la formation :

Afin de renforcer la compétence des encadrants auvergnats en matière de pistolet vitesse à 25 mètres, l'ETR propose cette formation.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir,
- Présenter la licence sportive en cours de validité,
- Être détenteur à minima du diplôme du Brevet fédéral d'animateur

Date et lieu de l'action : 23/03/2024 à Issoire

Date et limite d'inscription : 01/03/2024

Durée : 7 heures

Dossier d'inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)

## Passage de grades des cibles couleurs®

### Objectif de la formation :

Les tireurs désireux de s'inscrire dans le dispositif Cibles Couleurs® et n'ayant pas forcément le soutien de leur club ou de leur comité départemental ont la possibilité de se rapprocher de la ligue. En effet un module d'accompagnement individuel sera mis à leur disposition.

### Les conditions d'accès :

- Être licencié à la FFTir,
- Présenter la licence sportive en cours de validité

### Date et lieu de l'action :

- Visio de mise en place : 30/10/2023
- Passage de grade : 08/06/2024 à Issoire

Inscription à demander auprès du RFL : [rfl@ligue-tir-auvergne.fr](mailto:rfl@ligue-tir-auvergne.fr)



## TABLEAU DE SYNTHÈSE FORMATIONS

Formations 2023/2024		
Formations	Date début formation	Date limite inscription
Formations initiales		
CAC 43	Voir avec le CD 43	Voir avec le CD 43
CAC 63	20/04/2024	28/03/2024
CAC 15	14/04/2024	28/03/2024
CAC 03	16/04/2024	09/04/2024
CAC PLATEAUX	30/03/2024	09/03/2024
BFJE	23/10/2023	24/10/2023
BFA	21/10/2023	09/10/2023
BFA PLATEAUX	09/09/2023	01/09/2023
BFI	21/10/2023	09/10/2023
Formations continues		
Tutorat 1 <sup>er</sup> degré	04/11/2023	23/10/2023
Assistant handi-tir	25/05/2024	01/05/2024
Labellisation cibles couleurs®	08/01/2024	23/12/2023
Passage grades cibles couleurs®	30/10/2023	29/10/2023
Carabine 3 positions	23/03/2024	01/03/2024
Pistolet vitesse 25 mètres	23/03/2024	01/03/2024

